

Monsieur Pierre Fanneau
Directeur général
La Presse du Sud-Est

Veurey, le 8 juillet 2005

Objet : Calcul de la prime jour fériés

Monsieur,

Nous sommes très étonnés de découvrir que le mode du calcul de la prime « jours fériés », n'est pas le même selon qu'il s'agisse du collègue cadre technique, cadre administratif, ouvrier ou technicien.

Nous souhaitons trouver une solution équitable pour tous les salariés de PSE. Pour cela nous vous demandons une date de réunion au mois de septembre 2005 pour traiter ce problème.

Nous vous demandons au préalable, de bien vouloir nous transmettre les modes de calcul ainsi que les accords vous permettant de calculer différemment cette prime pour les collèges mentionnés ci-dessus.

Dans l'attente de cette date de réunion et de vos documents, je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de nos sincères salutations.

Eduardo Morgan-Tirado
Secrétaire général
Filpac-CGT Dauphiné Libéré

Copie
M. Gérard Brun

AFFICHAGE